****

|  |
| --- |
| **APPEL D’OFFRES OUVERT en application des articles 25 ET 66 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 et article 42 de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relatifs aux marchés publics** |
| MARCHE public D’Exploitation des Installations THERMIQUES |
| **Hôtel de ville**  **27, rue de l’Orme**  **88350 LIFFOL-LE-GRAND** |

**ACTE D’ENGAGEMENT**

**(A.E.)**

**Objet de la consultation :**

**Marché Public d’exploitation des installations thermiques de la VILLE DE LIFFOL-LE-GRAND**

**Pouvoir Adjudicateur :**

**Hôtel de ville**

**27, rue de l’Orme**

**88350 LIFFOL-LE-GRAND**

**Personne signataire du marché :**

**Monsieur CYRIL VIDOT, en qualité de Maire**

**SOMMAIRE**

ARTICLE 1 – LES CONTRACTANTS 3

ARTICLE 2 – LES PRIX 5

ARTICLE 3 : DUREE DU MARCHE 10

ARTICLE 4 : SOUS TRAITANCE 10

ARTICLE 5 – MODALITES DE PAIEMENT 11

ARTICLE 6 – DECLARATION DU TITULAIRE 11

ARTICLE 7 – ANNEXES 11

# ARTICLE 1 – LES CONTRACTANTS

**1.1 Entreprise unique**

*Je soussigné,*

*M*

*Agissant au nom et pour le compte de la Société*

*(Intitulé complet et forme juridique)*

*Ayant son siège social à*

*Adresse complète et*

*Numéro de téléphone*

Immatriculé(e) à l’I.N.S.E.E. :

- numéro d’identité d’établissement (SIRET) :

- numéro d’inscription au registre du commerce et des sociétés :

Désigné ci-après par l’intitulé « Le Titulaire»,

◆◆◆

-(*Page à remplir uniquement si groupement d’entreprise)*

**1.2 Groupement d’entreprises**

*Contractants*

*(Bien inscrire en A le mandataire du groupement)*

1. *Co-traitant mandataire*

*Je soussigné,*

*M*

*Agissant au nom et pour le compte de la Société (Intitulé complet et forme juridique)*

*Ayant son siège social à*

*Adresse complète et numéro de téléphone*

Immatriculé(e) à l’I.N.S.E.E. :

- numéro d’identité d’établissement (SIRET) :

- numéro d’inscription au registre du commerce et des sociétés :

*B. Deuxième co-traitant*

*Je soussigné,*

*M*

*Agissant au nom et pour le compte de la Société (Intitulé complet et forme juridique)*

*Ayant son siège social à*

*Adresse complète et numéro de téléphone*

Immatriculé(e) à l’I.N.S.E.E. :

- numéro d’identité d’établissement (SIRET) :

- numéro d’inscription au registre du commerce et des sociétés :

Désigné ci-après par l’intitulé "Le Titulaire",

◆◆◆

Après avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives particulières (C.C.A.P.) et des documents qui y sont mentionnés ;

et après avoir fourni les certificats, attestations et déclarations prévus aux articles 45 et 46 du Code des Marchés Publics, nous nous engageons sans réserve, en tant qu’entrepreneurs groupés solidaires, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations dans les conditions ci-après définies.

L’offre ainsi présentée ne nous lie toutefois que si son acceptation nous est notifiée dans un délai de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres fixées par le règlement de consultation.

# ARTICLE 2 – LES PRIX

**2.1 PRIX**

***Types de marché :***



P**oste P1 : Fourniture de combustible**

* **P1/1 - Marché Température Intéressement MTI**

Prix global de l’énergie gaz naturel réputée nécessaire annuellement pour assurer le chauffage des bâtiments pendant la période contractuelle de chauffage du 1er janvier au 15 mai et du 15 septembre au 31 décembre correspondant à 2804 Degré Jours :

P1/1 = € HT/an

* **P1/2 – Marché Compteur BOIS**

Prix forfaitaire pour la fourniture de l’énergie en MWh ou en heures mesurée au compteur de chaleur ou horaire avec « k » égal au nombre d’unité enregistrée pour le chauffage des bâtiments :

P1/2 Bois = € HT/an

* **P1/3 – Marché Compteur FIOUL**

Prix forfaitaire pour la fourniture de l’énergie en MWh ou en heures mesurée au compteur de chaleur ou horaire avec « k’ » égal au nombre d’unité enregistrée pour le chauffage des bâtiments :

P1/3 Fioul = € HT/an

**Postes P2 : Prestations de maintenance**

Prix global et forfaitaire des prestations de Conduite, d’entretien courant et de dépannage

* des installations de production thermiques et climatique
* d’eau chaude sanitaire
* de traitement d’eau
* d’analyse légionellose
* des bâtiments concernés pour chaque exercice annuel :

P2 = € HT/an

**Poste P 3 : Garantie totale**

* **P3/1 MRE :**

Prix global et forfaitaire des prestations de maintien en bon état de fonctionnement et de remise en état des installations thermiques, d’eau chaude sanitaire, de ventilation, et de traitement d’eau chaude sanitaire pour chaque exercice annuel.

P3/1 MRE= € HT/an

* **P3/2 REN :**

Prix global et forfaitaire des prestations de renouvellement et d’amélioration des installations thermiques, d’eau chaude sanitaire, de ventilation, et de traitement d’eau chaude sanitaire pour chaque exercice annuel.

P3/2 REN = € HT/an

* **P3/3 AML :**

Prix global et forfaitaire pour le renouvellement et améliorations de première année prévue par le TITULAIRE, montant pour chaque exercice annuel.

P3/3 AML = € HT/an

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Taux horaire de main-d'œuvre** | **T = ………..** | **……….€ HT / h** |
| Coefficient sur matériel | < 1 000 € H.T. | 1,\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ |
| Coefficient sur matériel | > 1 000 € H.T. | 1,\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ |
| Coefficient sur sous-traitance | < 1 000 € H.T. | 1,\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ |
| Coefficient sur sous-traitance | > 1 000 € H.T. | 1,\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ |
| Mixité - M | % | |
| Réseau - R | % | |

* 1. **- TVA**

Les redevances ci-dessus sont assujetties à la TVA au taux en vigueur à la date de facturation.

**2.3 - Valeur des indices de base (connue au 1er jour du mois de la date limite de remise des offres)**

**Poste P1 :**



So = valeur de du SMIC horaire connue à la date d’établissement du prix de l’offre

To = valeur de l’indice des véhicules utilitaires à moteurs connue à la date de remise de l’offre

ICo = valeur de l'indice des prix à la consommation connue à la date de remise de l’offre

*FIOUL*

FODC4o Valeur de l’indice FODC4 connue à la date de remise de l’offre.

*BOIS*

So valeur de du SMIC horaire base 39h connue à la date de remise de l’offre.

To valeur de l’indice des véhicules utilitaires à moteurs connue à la date de remise de l’offre.

ICo valeur de l'indice des prix à la consommation connue à la date de remise de l’offre.

**Postes P2 :**

ICHT IME connue à la date de remise de l’offre.

FSD2 connue à la date de remise de l’offre.

**Postes P3 :**

BT40 connue à la date de remise de l’offre.

**2.4 Avance Forfaitaire**

En référence à l’article110 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics , une avance forfaitaire est accordée. Cette avance est de 5 % du montant TTC des prestations des 12 premiers mois du marché, soit 5% des montants annuels P1+P2+P3 tels que mentionnés à l’acte d’engagement.

Le montant de l’avance forfaitaire ne peut être affecté par la mise en œuvre de la clause de variation de prix. Le remboursement de l’avance forfaitaire commence lorsque le montant des prestations exécutées atteindra ou dépassera 65 % du montant du marché. Ce remboursement doit être terminé lorsque ce pourcentage atteint 80 %.

En application de l’article112 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics , le mandatement de cette avance est conditionné par la production par le TITULAIRE d’une garantie à première demande (les cautions personnelles et solidaires ne sont pas acceptées) provisionnant le remboursement de la totalité de cette avance.

La demande de versement de l’avance accompagnée de la garantie à première demande devra intervenir au plus tard à la date à laquelle le TITULAIRE remet sa première demande de paiement de prestation.

En cas de non production du dossier conforme de la demande d’avance dûment accompagnée de la garantie à première demande dans le délai prescrit ci-dessus, le TITULAIRE est réputé avoir refusé le versement de l’avance forfaitaire.

**Est acceptée le versement de l’avance forfaitaire pour valoir acte d'engagement 🞎**

**Est refusée le versement de l’avance forfaitaire pour valoir acte d'engagement 🞎**

**⌧ Cochez la solution retenue**

# ARTICLE 3 : DUREE DU MARCHE

La durée du Marché d'exploitation est de soixante mois (60) ans, à compter du 1er janvier 2018. Il se terminera le 31 décembre 2022.

# ARTICLE 4 : SOUS TRAITANCE

**4.1 Sous-traitance présentée avec l’offre**

- L’annexe n°2 au présent acte d'engagement indique la nature et le montant des prestations que j'envisage de faire exécuter par des sous-traitants payés directement, les noms de ces sous-traitants et les conditions de paiement des contrats de sous-traitance. Le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque annexe constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement.

- Chaque annexe constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché; cette notification est réputée emporter acceptation du sous- traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

- Le montant total des prestations que j'envisage de sous-traiter conformément à ces annexes est de .......................... € TTC

**4.2 Sous-traitance envisagée au cours de l’exécution du marché**

En outre, le tableau ci-après indique la nature et le montant des prestations que j'envisage de faire exécuter par des sous-traitants payés directement après avoir demandé en cours d'exécution du marché leur acceptation auprès de la PERSONNE PUBLIQUE les sommes figurant à ce tableau correspondent au montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Nature de la prestation | Montant TTC | Taux TVA | Total TTC |
|  | ............……...Euros | ........…….......Euros | .....……..........Euros |

# ARTICLE 5 – MODALITES DE PAIEMENT

La PERSONNE PUBLIQUE se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte ouvert au nom de : (joindre un RIB)

* Intitulé :
* Lieu :
* Numéro compte :

# ARTICLE 6 – DECLARATION DU TITULAIRE

J’affirme, sous peine de résiliation du marché, ou de mise en régie à mes torts exclusifs, que l’entreprise pour laquelle j’interviens, ne tombe pas sous le coup des interdictions des articles 48 et 51 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

# ARTICLE 7 – ANNEXES

Est annexé au présent Acte d’engagement :

* Annexe 1 : Le cas échéant les informations sur les sous-traitants payés directement conformément à l’article 4.1 du présent acte d’engagement
* Annexe 2 : Le cas échéant les habilitations du mandataire du groupement
* Annexe 3 : Le cas échéant la convention de groupement

1. Entreprise unique : tampon et signature de l’entreprise

Fait en deux originaux

A...............................................le

Signature du « Titulaire »

◆◆◆

**2. GROUPEMENTS** : tampon et signature du mandataire, en y annexant l’habilitation du mandataire et la convention de groupement signée de la totalité des entreprises.

Fait en deux originaux

A...............................................le

Signature du « Titulaire »

◆◆◆

**Visas :**

|  |  |
| --- | --- |
| *Est acceptée la présente offre pour valoir marché* | **Signature du représentant du pouvoir adjudicateur habilité par la délibération en date du ……………** |
| A .......................................... |  |
| Le .......................................... |  |

**NOTIFICATION DU MARCHE AU TITULAIRE (Date d’effet du marché)**

|  |
| --- |
| ***En cas de remise contre récépissé :***  ***Le titulaire signera la formule ci-dessous :***  ***«  Reçu à titre de notification une copie du présent marché »*** |
| **A ……………………………………… le ………………………………[[1]](#footnote-2)** |
| **Signature** |

*En cas d’envoi en LR/AR (Lettre recommandé avec accusé de réception):*

*Coller dans ce cadre l’avis de réception postal, daté et signé par le titulaire (valant date de notification du marché)*

1. Date et signature originales [↑](#footnote-ref-2)